

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

LICENCE - Sciences de la vie et de la terre (fiche nationale)

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de la biologie, de la physiologie et des sciences de la Terre pour traiter une problématique ou analyser un document de recherche ou de présentation.
- Identifier et caractériser les objets géologiques à toutes échelles pour en analyser les origines et l'activité présente éventuelle en déduire des applications (ressources, risques, environnement, aménagement...).
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale
- Utiliser les appareillages scientifiques de terrain et de laboratoire les plus courants dans les domaines des sciences de la vie et de la Terre
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la physique, de la chimie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences de la vie et de la Terre.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

- A : Agriculture, sylviculture et pêche
- B : Industries extractives
- C : Industrie manufacturière
- E : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Type d'emploi accessibles :

- Animateur scientifique
- Technicien
- Assistant ingénieur
- Chargé d'études dans les domaines de l'environnement et de la géologie

Code(s) ROME :

- A1204 - Protection du patrimoine naturel
- H1303 - Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel
- F1105 - Études géologiques
- H1210 - Intervention technique en études, recherche et développement

Références juridiques des réglementations d'activité :

-

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

UNIVERSITE DES ANTILLES
 UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA
 UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE
 UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD
 UNIVERSITE DE LA GUYANE
 UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
 UNIVERSITE DE ROUEN-NORMANDIE
 UNIVERSITE D'ANGERS
 UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE
 ECOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE DE LILLE
 UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE
 UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE
 UNIVERSITE DE NANTES
 UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
 UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE
 UNIVERSITE DE PARIS
 AVIGNON UNIVERSITE
 UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1
 UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 6
 Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -
 Durée de l'enregistrement : -

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

-

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

-

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
 11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2024

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

En contrat d'apprentissage	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
Par expérience	Oui
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

-

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>